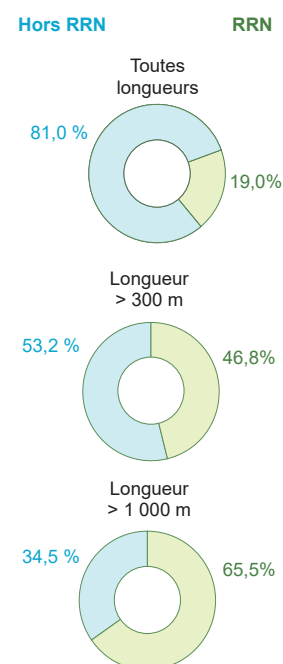


OBSERVATOIRE DES TUNNELS

État des lieux 2026 des tunnels routiers en exploitation en France

RÉPARTITION DU NOMBRE D'OUVRAGES SELON LEUR LONGUEUR

EXPLOITANT		Toutes longueurs	% du patrimoine	Longueur > 300 m*	% du patrimoine	Longueur > 1 000 m	% du patrimoine
Tunnels du Réseau Routier National (RRN)	Direction Interdépartementale des Routes (DIR) hors Île-de-France	55	5,3 %	18	8,8 %	7	12,1 %
	DIR Île-de-France	55	5,3 %	25	12,2 %	7	12,1 %
	Concédés à une Société Concessionnaire d'Autoroutes (SCA)	83	8,0 %	49	23,9 %	21	36,2 %
	Transfrontaliers (TF)	4	0,4 %	4	2,0 %	3	5,2 %
	Sous-total	197		96		38	
Tunnels hors RRN	Conseils Départementaux (CD)	467	45,0 %	44	21,5 %	4	6,9 %
	Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)	159	15,4 %	28	13,7 %	10	17,2 %
	Communes (Com)	124	12,0 %	17	8,3 %	1	1,7 %
	Collectivités d'Outre-Mer ou de Corse (OMC)	29	2,2 %	5	2,4 %	Aucun	0 %
	Autres collectivités	59	6,1 %	12	5,9 %	2	3,4 %
	Transfrontaliers (TF)	3	0,3 %	3	1,5 %	3	5,2 %
	Sous-total	841		109		20	
TOTAL	1 038		205		58		



* Au-delà d'une longueur de 300 m, une réglementation particulière est appliquée (Voir [CETU-Note d'information n°21](#)).
De même, au-delà de 500 m, certains tunnels doivent répondre à des exigences européennes complémentaires (cf. RTE p4).

CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE en longueur cumulée (425 km de tunnel)



93%
du linéaire est éclairé



63%
du linéaire est ventilé



51%
du linéaire est en milieu urbain

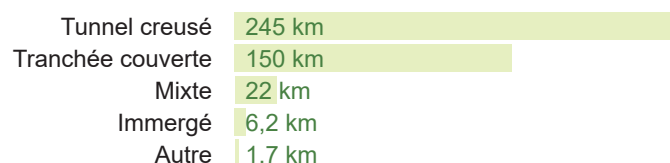


67%
du linéaire est en circulation unidirectionnelle

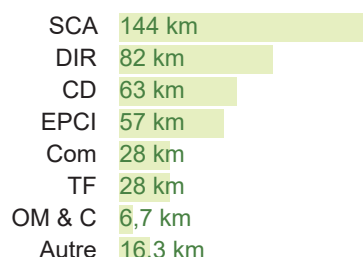


38%
du linéaire est présent sur le réseau transeuropéen

NATURE DE L'OUVRAGE en longueur cumulée



EXPLOITANT en longueur cumulée



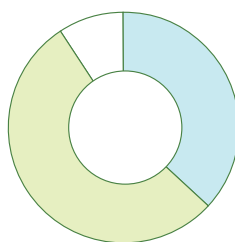
5 TUNNELS ROUTIERS DE PLUS DE 5 KM !

Nom de tunnel	Longueur en France (m)	Longueur totale (m)	Maître d'ouvrage
FRÉJUS (France / Italie)	6 580	12 875	SFTRF / SITAF
MONT-BLANC (France / Italie)	7 640	11 611	ATMB / SITMB
DUPLEX A86 (Hauts-de-Seine / Yvelines)		10 100	COFIROUTE
SOMPORT (France / Espagne)	2 871	8 597	État espagnol
MAURICE LEMAIRE (Vosges / Haut-Rhin)		6 950	APRR

RÉPARTITION PAR TYPES DE MARCHANDISES DANGEREUSES AUTORISÉES (TUNNELS SUPÉRIEURS À 300 M)



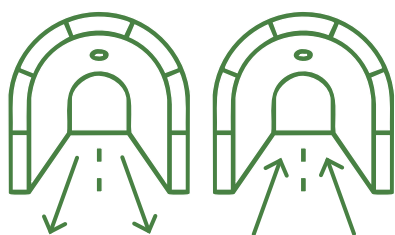
57%
des tunnels sont soumis
aux restrictions les plus
strictes (**catégorie E***)



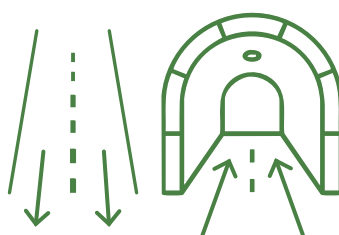
37%
permettent
un transit libre
(**catégorie A***)

* Catégorie de l'ADR, voir [CETU – Note d'information n°17](#) pour en savoir plus

RÉPARTITION PAR TYPES DE CIRCULATIONS DANS LE TUNNEL



BITUBE UNIDIRECTIONNEL



MONOTUBE UNIDIRECTIONNEL



MONOTUBE BIDIRECTIONNEL

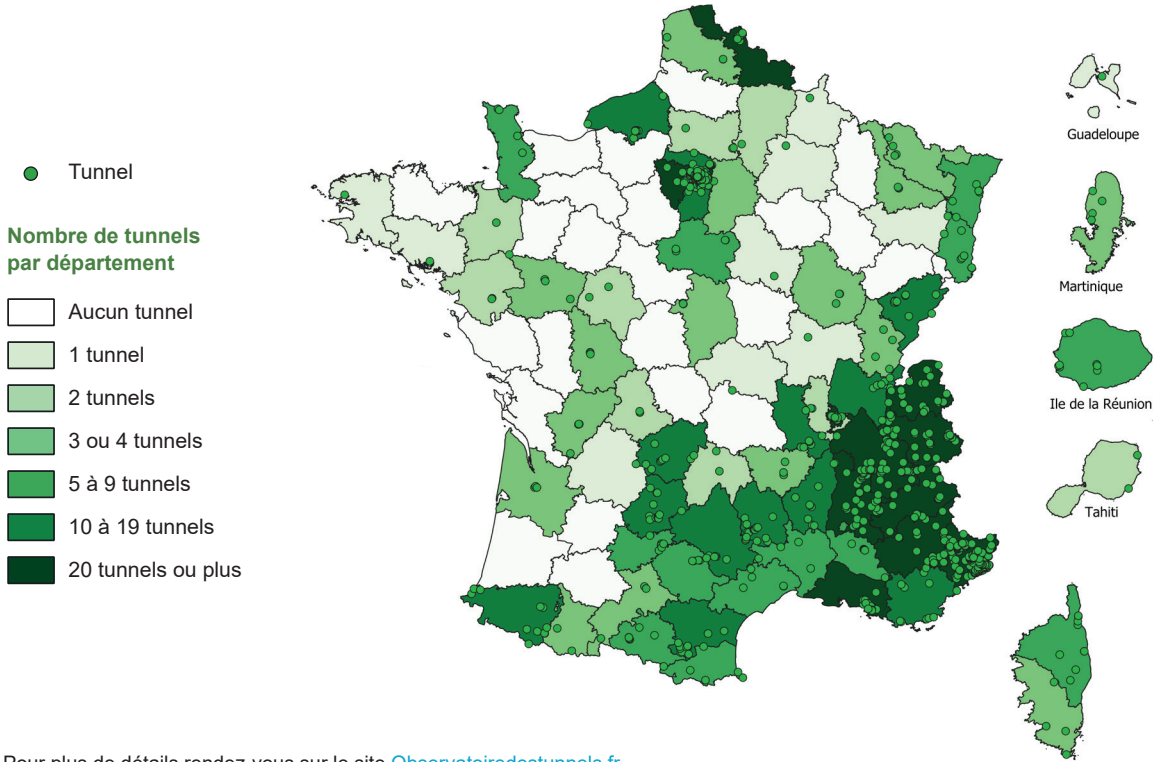
18%
des tunnels sont **bitubes
unidirectionnels**

16%
sont **monotubes unidirectionnels**, le second
sens passant alors généralement à l'air libre (ex
: Ponserand - 73, Borne Romaine - 06...)

66%
des tunnels sont **monotubes
bidirectionnels**

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES TUNNELS

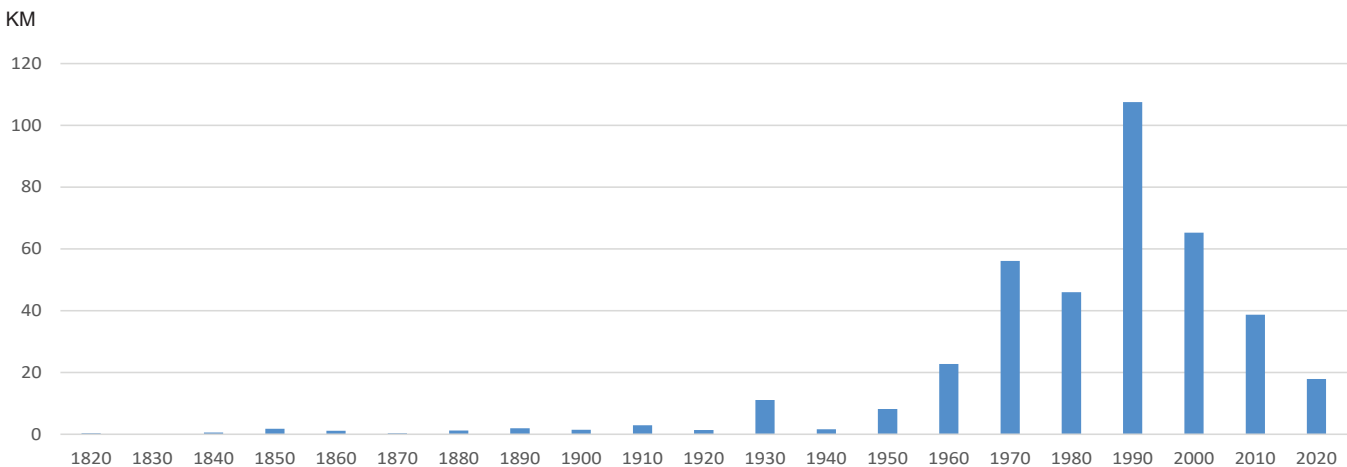
TUNNELS ROUTIERS PAR DÉPARTEMENT DE FRANCE



Pour plus de détails rendez-vous sur le site [Observatoiredestunnels.fr](https://observatoiredestunnels.fr)

RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE TUNNELS PAR ÂGE

Le graphique prend en compte uniquement les tunnels dont l'âge est connu, soit 91 % du linéaire total des tunnels français.



1480

Date à laquelle le plus ancien des tunnels, La Traversette, a été creusé. Aujourd'hui piétonnier, et d'une longueur de 75 m, il se trouve à 2 900 m d'altitude à la frontière franco-italienne.

1820

Date à laquelle le premier tunnel creusé, Les Échelles, a été mis en exploitation. D'une longueur de 294 m, il se trouve en Savoie.

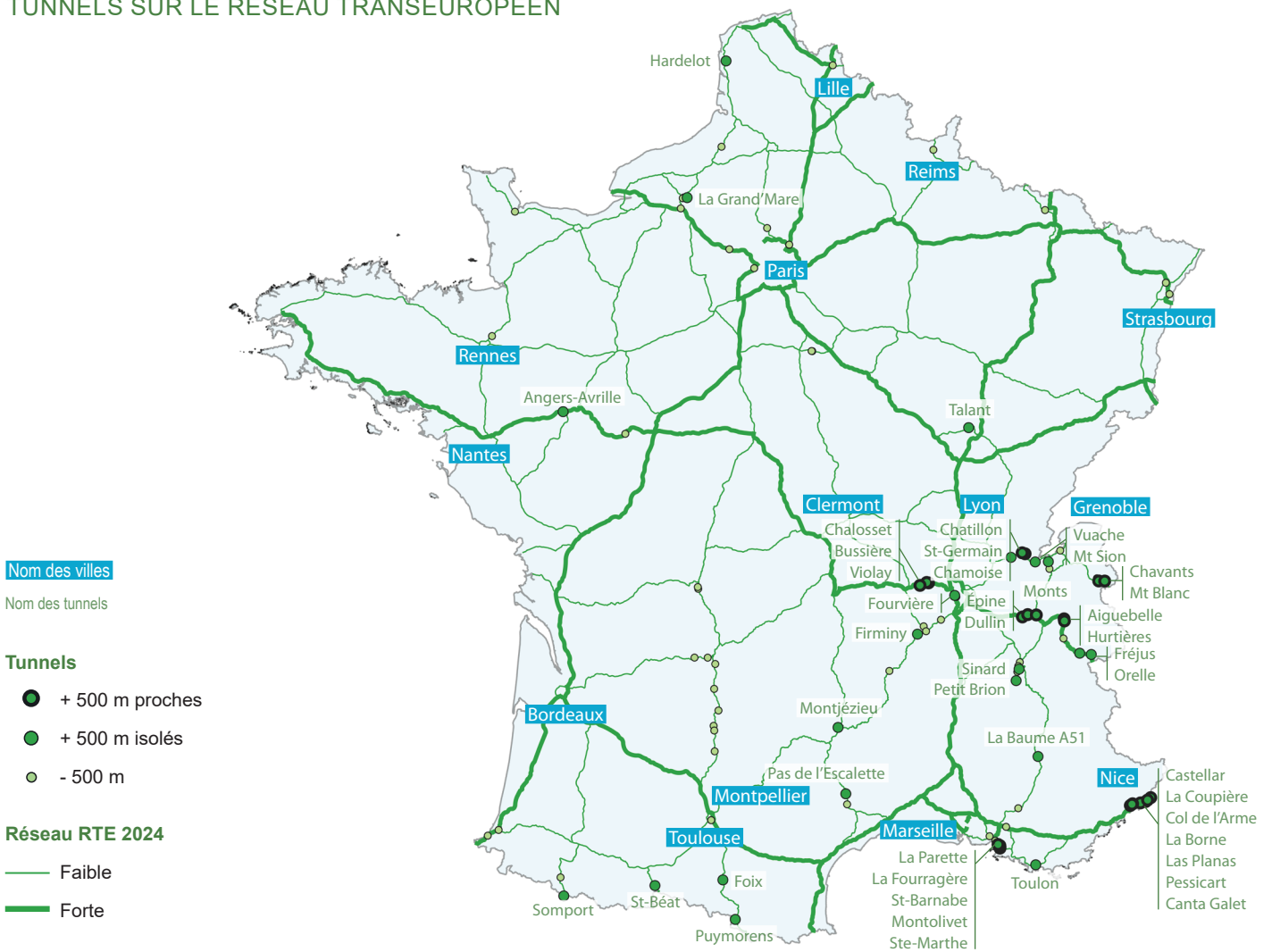
1889

Date à laquelle la première tranchée couverte, Saint-Hermentaire, a été mise en service. D'une longueur de 158 m, elle se trouve dans le Var.

TUNNELS SITUÉS SUR LE RÉSEAU TRANSEUROPEËN (RTE)

Les tunnels de plus de 500 m présents sur le **RTE** sont soumis à la **directive européenne 2004/54/CE**. Par rapport à la réglementation française, cette directive impose notamment la nomination d'un « **agent de sécurité** » dédié à chaque tunnel ou encore la **transmission systématique d'un rapport d'incident aux autorités préfectorales après chaque événement survenant en tunnel**.

TUNNELS SUR LE RÉSEAU TRANSEUROPEËN



La liste des 42 tunnels de plus de 500 m du réseau routier transeuropéen figure à l'article R. 118-4-1 du code de la voirie routière. Les tunnels transfrontaliers présents sur le RTE n'apparaissent pas dans cet article, mais sont bien soumis à cette même directive 2004/54/CE.

CONTACT

observatoiretunnels.cetu@developpement-durable.gouv.fr

Romain MERCIER / Céline GREFFET